

Ondes électromagnétiques et céphalées

Les ondes électromagnétiques impactent la santé humaine à de multiples niveaux. Si leurs effets ne sont pas contrôlés, les soins prodigués vont soulager une conséquence sans traiter la cause. Mais quelle relation entre céphalées, champs électromagnétiques artificiels et ostéopathie ?

Le propos de cet article concerne les céphalées dites fonctionnelles et les migraines, partant du principe que toute pathologie organique est éliminée par un examen médical complet. L'origine des céphalées fonctionnelles n'est pas toujours bien définie. En général classées en fonction de leurs causes suspectées, certaines sont du ressort de l'ostéopathe. Dans les facteurs originels possibles, l'exposition grandissante aux ondes électromagnétiques est aujourd'hui à prendre en compte. Il y a plusieurs explications, que nous allons passer en revue. Par exemple, des troubles de la convergence induits par l'exposition aux ondes modifient la position de la tête et entraînent des blocages des 2 premières cervicales. S'ensuivent des céphalées. Quand un soin ostéopathique est alors donné, comment est-il possible dans ce contexte de le pérenniser ? Quelles solutions peuvent être mise en œuvre pour se prémunir des effets des ondes ?

Pourquoi les ondes ont-elles des répercussions sur l'organisme ?

Les cellules, et les ions nécessaires au fonctionnement des protéines, génèrent naturellement diverses émissions électromagnétiques cohérentes, dans un très large spectre de fréquences (des ELF – Extrêmement Basses Fréquences – aux micro-ondes). Or les appareils tels que les portables, ordinateurs, antennes relais, bornes wifi... émettent aussi des champs électromagnétiques, à des fréquences correspondant aux mêmes plages que celles du spin (la rotation) des ions de nos cellules, ainsi que de celles des résonances cavitaires des protéines qui permettent entre autres l'activation de leurs récepteurs propres. Par exemple, les ions Ca++ et Mg++ oscillent latéralement entre 1 et 2 Gigahertz (micro-ondes), qui sont précisément les fréquences des porteuses des téléphones portables. En physique élémentaire, quand des ondes de fréquences similaires se superposent, cela crée des phénomènes de résonance. Cet effet de résonance va ici perturber les mouvements des ions au niveau cellulaire. Les concentrations intra et extra cellulaires de ces ions vont alors être modifiées. Vont s'ensuivre des troubles physiologiques aux niveaux nerveux, hormonal, immunitaire, musculaire et articulaire (TMS...), génétique, ainsi qu'au niveau des organes de la tête.

Des études montrant la survenue de céphalées après exposition aux ondes

Plusieurs études mettent en évidence la survenue de céphalées après expositions aux ondes électromagnétiques. L'une d'elle concerne les symptômes de stress étudiés dans le protocole du Pr. D. Clements-Croome (Reading University - UK)*, avec des symptômes de types neuropsychique, fonctionnel et inflammatoire. Et d'autres comme celles de Hocking, 1998 ; Oftedal et coll., 2000*.

Pourquoi les ondes peuvent-elles entraîner des céphalées ?

Les troubles de convergence : Différentes études* ont montré que des personnes exposées aux ondes (ordinateurs, téléphones portables...) présentent parmi les symptômes fréquemment décrits, des céphalées. Le professeur Mikio Miyata de l'Université de Médecine de Kitasato au Japon, ophtalmologue universitaire, a mis en évidence qu'une des origines possibles des céphalées serait des troubles de convergence issus d'une exposition régulière à des écrans d'ordinateur. Pour diminuer la tension des muscles oculomoteurs, les sujets modifient la position de leur tête et leur posture : modification du cardan occipito atloïdien et du fonctionnement des ATM. Cela entraîne l'activation de chaînes descendantes qui créent des dysfonctions articulaires de compensation, au niveau des 2 premières cervicales. Même si le soin ostéopathique est efficace, de nouvelles expositions régulières aux ondes vont réenclencher des troubles de convergence...

Les modifications des pivots ostéopathiques :

La description des pivots correspond à la « carte magnétique » décrite par le Pr. Yves Rocard. De fait, ces pivots sont des zones à forte concentration de cristaux de magnétite (Kirschvink). Il a été démontré leur perturbation, il y a de nombreuses années, suite à l'exposition aux champs électromagnétiques artificiels. Et cette perturbation peut être à l'origine de céphalées.

La perméabilité de la barrière hémato-encéphalique

Plusieurs études montrent l'augmentation de la perméabilité de la barrière hémato-méningée. Cette barrière met normalement le cerveau à l'abri des substances toxiques véhiculées par le sang périphérique (Persson et coll., 1997 ; Schirmacher et coll., 2000)**.

Cette augmentation de la perméabilité peut créer des micro-œdèmes dans le cerveau, générateurs de maux de tête. L'ostéopathe percevra des changements frappants s'il examine en ostéopathie crânienne un individu, avant et après une communication de 6 minutes.

La mise en cause de l'oxyde nitrique

L'oxyde nitrique (NO) est un marqueur d'inflammation tissulaire, de souffrance cellulaire et de stress biologique. Une étude* a été menée à Moscou en 2000, quand les téléphones n'étaient pas très répandus. Après 2 semaines d'utilisation du téléphone, on constate une augmentation de 40% de la concentration en oxyde nitrique dans l'air expiré par les sujets. Cet oxyde nitrique peut indiquer une inflammation des tissus proches de l'oreille, et expliquer pourquoi certaines personnes ont une sensation de chaleur quand elles téléphonent. La sensation de chaleur n'est donc probablement pas uniquement due à l'augmentation de température du téléphone. Les normes précisent que le temps maximum de communication doit être de 6 minutes avec repos de 2 heures afin de refroidir les liquides cérébraux. J. Olesen a montré le rôle de l'oxyde nitrique dans le déclenchement de la migraine. Par contre, suite à son étude**, la recherche de médicament contre la migraine s'oriente vers l'inhibition de la production de NO ou sa désactivation ! Le médicament traitera donc le symptôme, et non la cause. L'exposition aux ondes d'un téléphone portable provoque une augmentation de l'oxyde nitrique exhalé, ce qui va dans le sens de la physiopathologie des migraines. En compensant les effets biologiques des ondes, on ramène à la normale le taux d'oxyde nitrique. La conséquence en est une disparition de cette sensation de chaleur au niveau de l'oreille.

La baisse de la mélatonine

Le professeur M. Bastide et BJ. Youbicier-Simo ont mis en évidence une diminution de 80% de la mélatonine pour des organismes vivants exposés aux ondes électromagnétiques, lors d'études en 1997 et 2001 à l'Université de Montpellier-1 *. Parallèlement, une étude*** récente faite à Sao Paulo sur 32 personnes atteintes de migraines chroniques a mis en évidence que la prise de mélatonine en plus de leur traitement, pour 80 % d'entre eux, a considérablement amélioré leurs maux de tête, voire les a stoppés. Si on croise ces données, on voit l'importance de ramener le taux de mélatonine à la normale en rendant biocompatibles les ondes auxquelles nous sommes exposés.

Les solutions pour compenser le stress électromagnétique

En plus d'un soin prodigué ou d'un traitement naturel proposé, peut-on agir sur tous ces désordres générés par les ondes, et mettre de son côté les meilleures chances de traiter les céphalées ? Il existe aujourd'hui une technologie appelée CMO, ou Oscillateur Magnétique de Compensation. Elle se compose d'une solution saline oscillante (non ionisante

et non toxique), structurée par une charge électromagnétique qui est fonction du matériel et des fréquences à protéger. Cette technologie CMO ramène à la normale les paramètres biologiques perturbés par les ondes électromagnétiques*.

Le principe des CMO n'est pas d'absorber les ondes, mais de générer un signal de compensation hyper faible, dans le même ordre de puissance de ce qu'émet le cerveau (un million de fois plus faible que le rayonnement d'un téléphone). Ces champs hyper faibles entrent en résonance avec les récepteurs des organismes vivants. Ils vont maintenir les signatures électromagnétiques notamment des ions calcium, magnésium, potassium, etc. La compensation des champs électromagnétiques se fait donc à l'origine même de la perturbation, ce qui explique pourquoi c'est l'ensemble des paramètres biologiques qui sont ramenés à la normale. Ils maintiennent un fonctionnement électromagnétique naturel des cellules jusqu'aux organes, comme le cerveau ou l'œil. La technologie CMO n'agit pas sur le fonctionnement des appareils, puisque son action se porte directement au niveau cellulaire. Cette technologie est reconnue par des grandes écoles de naturopathie en France. Elle a aussi été récemment reconnue et autorisée par le Ministère de la Santé, qui a déclaré (AFSSAPS / PV N°168) qu'elle représente « un excellent moyen de nous protéger efficacement (...) ».

A retenir :

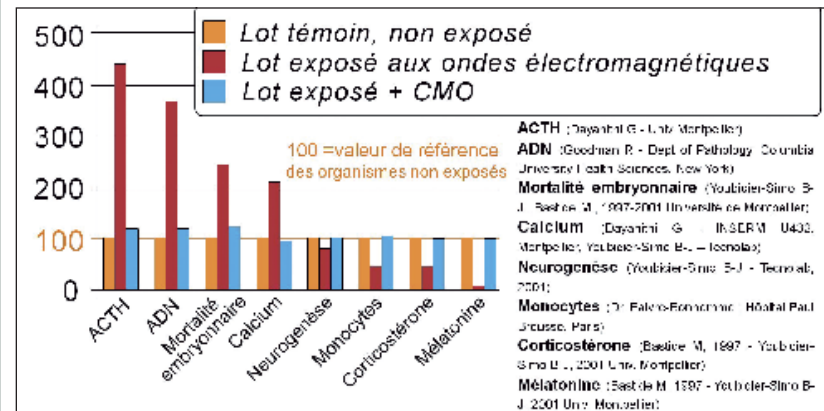
en proposant à vos patients de se protéger contre le stress électromagnétique, vous permettez alors au soin que vous leur avez donné d'être mieux intégré, mieux pérennisé. Pour les céphalées, vous agissez non seulement sur les troubles de convergence, mais également sur les autres paramètres participant à leur physiopathologie. ♦

En pratique : cette technologie est distribuée dans les boutiques de plusieurs écoles de naturopathies, dans la plupart des magasins bio, et sur internet (www.cem-vivant.com par exemple).

* cf. site www.cmo-comosystems.com.

** Revue : Pharmacology & therapeutics 2008. Volume 120 N°2 Pages 157-171 - Novembre 2008. Résumé sur le site dx.doi.org

*** Hôpital israélite de Sao Paulo (Brésil) publié en octobre 2004 dans le journal Neurology, en prévention des migraines - article publié sur le site suisse bluewin.ch en oct. 2004 et adapté par creapharma.ch



Découverte

Céphalées en médecine chinoise

"Bu Tong Ze Tong" répètent inlassablement les Chinois... : Si le XUE (sang) et le Qi (énergie) circulent normalement, il n'y a pas de douleurs. Cet axiome recouvre tout type de douleurs, n'importe où dans le corps quelle qu'en soit l'origine, ce qui est également valable pour les céphalées appelées Tou Tong en Chine.

Quand le Qi et le Sang circulent, s'écoulent facilement et sans entrave à travers le corps, il n'y a pas de douleur. Bien qu'il existe de très nombreux motifs de blocage du Qi et du Sang, il n'existe pas d'autre cause de douleur en Médecine Traditionnelle Chinoise.

Selon les théories de la Médecine chinoise, le Qi et le Sang circulent à travers le corps dans des Méridiens, les Jing Mai sur lesquels on trouve les points d'acupuncture. Il existe 6 grands méridiens :

Tae Yang : Intestin Grêle – Vessie

Shao Yang : Triple Réchauffeur – Vésicule Biliaire

Yang Ming : Gros Intestin – Estomac

Tae Yin : Poumon – Rate

Jue Yin : Maître du Cœur – Foie

Shao Yin : Cœur – Rein

Qui tous passent par la tête. La connaissance des trajets des méridiens nous aide considérablement dans le diagnostique. Ainsi une douleur frontale évoquera une stagnation du Qi et du Sang du Yang Ming (Estomac – Gros Intestin). Une douleur de la base du crane évoquera plutôt une obstruction, une stagnation sur Tae Yang (Intestin Grêle – Vessie) Les douleurs de la région temporale sont liées à Shao Yang (Triple Réchauffeur – Vésicule Biliaire) et le vertex, Jue Yin (Maître du Cœur – Foie).

Les Qi possède 5 fonctions qui peuvent toutes être mises en cause dans ces syndromes, Il propulse, il réchauffe, il maintient, il transforme et protège.

Les stagnations de Qi sont souvent d'origine émotionnelle, le stress provoque des Surpression du Qi du Foie qui monte alors trop. En médecine Chinoise le Foie est responsable de la libre circulation du Qi, le blocage émotionnel, la colère ou les frustrations provoquent l'accumulation et la stagnation du Qi qui monte jusqu'à la tête. Généralement cela se traduit sur Shao Yang par l'intermédiaire de la Vésicule Biliaire qui est couplée au Foie, et donc la région temporale. Les blocages par des pervers externes climatiques, les Vents Pervers (Feng Xie) tels que Vent Humidité, Vent Froid, Vent Chaleur qui envahissent les méridiens de la tête et peuvent évoluer vers des pathologies ORL. Ils correspondent aux rhumes, gripes, rhumes des foin de notre médecine occidentale. Ils peuvent aussi bloquer le Qi du Poumon qui alors ne descendra plus, la

toux en étant la manifestation.

Les blocages par production interne de Tan, d'Humidité... Si PI, la Rate est faible elle produit moins de chaleur à partir des aliments, moins de muscles mais d'avantage de graisses et de mucosités qui seront stockés dans les Poumons, ce sont ces mucosités que les Chinois aiment à cracher. Ultérieurement cette Humidité se traduira par la présence de ces mucosités collantes, plus ou moins chaudes ou froides dans les méridiens. Ces Tan ralentissent la circulation du Qi et du Sang dans la tête.

Les traumatismes provoquent une stagnation de Qi, de liquides et de Sang, c'est l'œdème, l'hématome. Cette stagnation peut perdurer bien longtemps après la disparition des symptômes d'inflammation et la douleur peut se révéler localement et plus ou moins permanente.

La plénitude de Chaleur est un syndrome d'origine interne, quand le Qi en excès s'accumule dans un Zang, un organe il a tendance à se transformer en Chaleur. Ceci se manifeste particulièrement pour le Foie et la Vésicule Biliaire, l'Estomac, le Cœur ou les Poumons. On parle de Feu du Foie, de Feu du Cœur. Comme toujours, dans un espace clos, la Chaleur monte vers le haut et donne alors son lot de céphalées de type plénitude, accompagnées dès lors d'autres symptômes tels que acouphènes, vertiges, insomnies.

La Chaleur accumulée lèse toujours la partie YIN, et si le YIN ne contrôle plus le YANG, celui-ci monte et donne des montées du Yang (du Foie). Le Vide de YIN et le Vide de Sang du Foie en sont la racine. La céphalée sera pulsatile aux tempes ou au vertex. Des spasmes, tremblements, engourdissements accompagneront ces céphalées.

Le Vent Interne est une aggravation qui rapproche le patient des convulsions, tremblements, les vertiges sévères, des pertes de connaissances. Ces syndromes peuvent aller jusqu'au délire, au coma et à l'hémiplégie. Les syndromes de Vide de Qi, de Sang ou de YIN se trouvent souvent intriqués et à la base de ces montées excessives de Qi ou de YANG.

Pour l'ostéopathe, il s'agira toujours de faire le bilan de ce qui monte trop à la tête, ou ne monte pas... de ce qui ne descend pas ou descend trop vite. Pour cela l'examen des Pouls est primordial car le diagnostique affecte considérablement le traitement. ♦

COMMUNIQUE de la Chambre Nationale des Ostéopathes

A l'attention de nos adhérents et de tous les Ostéopathes pour les informer sur nos actions contre la fraude et la concurrence déloyale que vous subissez au quotidien dans votre activité professionnelle.

Le conseil d'administration de la CNO a alerté dans un courrier du 23 Juillet 2012 Madame Marisol TOURAINE Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ainsi que les directeurs des ARS (voir site cno.steo.com <http://www.chambre-des-osteopathes.com/page2b/actu201305.html> courrier de la CNO sur la fraude) pour les avertir sur la situation préoccupante de l'ostéopathie en France et notamment sur la fraude à l'assurance maladie commise par des praticiens qui profitent des avantages offerts par le conventionnement et accroissent leur chiffres d'affaires en fraudant.

La CNO avait donc prévenu ses membres dans toutes les régions de France pour les impliquer dans une éventuelle collaboration avec les CPAM sur la fraude et la concurrence déloyale dans l'exercice de la profession ostéopathe.

Le jeudi 14 Mars 2013 à 10 H le Vice Président Patrick JUST a rencontré les responsables de la fraude en Languedoc Roussillon à Montpellier Ma-

dame Carole LO CLEMENT, Sous Directrice de la Cellule de coordination Régionale de gestion du risque et lutte contre la fraude et ses collaboratrices Madame Valérie MICHOUX et Madame le Docteur Danièle BRU.

Une discussion intéressante et fructueuse en renseignements s'est établie dans la continuité des rencontres que la chambre avait initié depuis des années au niveau national avec la CNAM par son Secrétaire Général Guy ROULIER et son actuel Président Fernand-Paul BERTHENET sur la concurrence déloyale et donc la fraude sur les actes non nomenclaturés qui se transformaient en actes remboursés.

Lors de cette rencontre dans les locaux de la CPAM de Montpellier nous avons confirmé notre position syndicale auprès des responsables de la Fraude en Languedoc Roussillon en présentant d'abord la longue histoire de la CNO dans la défense de notre profession voir notre site en tapant « fraude » dans notre moteur de recherche. Ensuite la CNO avait présenté aux instances nationales un memorandum rédigé par Guy ROULIER sur la fraude, en conclusion de ce travail nous amenions des propositions que nous avons réitérées dans cette région.

NOS PROPOSITIONS

● Chaque Caisse départementale d'assurance maladie devra informer les médecins prescripteurs que les actes d'ostéopathie ne sont pas des actes nomenclaturés et leurs prescriptions sous couvert d'actes nomenclaturés si tel est le cas entraîneront des sanctions pénales pour compérage et incitation à la fraude à l'assurance.

● Obligation d'affichage du mode de prise en charge des actes d'ostéopathie dans tous les cabinets de soins de kinésithérapie et de médecine générale, de rhumatologie ou de rééducation du non remboursement des actes d'ostéopathie avec rappel des sanctions en cas d'infraction.

● Mise en place de contrôles inopinés dans les cabinets de kinésithérapie d'un inspecteur de la DRASS ou de la Sécurité Sociale accompagné d'un inspec-

teur de la DDGCCRIF afin de vérifier l'affichage et sonder la clientèle sur les motifs de consultation et les soins effectués.

● Surveillance par les moyens modernes (logiciel au sein de la CPAM) d'une augmentation rapide de chiffre d'affaire surtout en cas de double exercice, profession de santé et ostéopathe, avec une information sur le risque de fraude et ses conséquences pénales.

● Autres suggestions : la Chambre propose une campagne d'affichage chez tous les ostéopathes garantissant qualité de service et transparence des soins précisant qu'un acte d'ostéopathie est un acte non nomenclaturé donc un acte non remboursable par la caisse de sécurité sociale, il peut être, en partie, pris en charge par les mutuelles ou les assurances complémentaires.